

Image not found or type unknown



Distinction entre les actes administratifs

Par **Zala**, le **16/02/2009** à **13:35**

Je suis une étudiante en 1er MA en droit à l'Université libre de Bruxelles, je dois réaliser un travail écrit dans le cadre du cours du droit administratif approfondi. Le sujet est donc le suivant : distinguer les actes administratifs individuels et réglementaires, en comparant le droit belge avec le droit administratif français.
Sauriez-vous svp m'aider pour ce travail? Merci d'avance.
Zala